

Le cigarettier mise sur le vent vert

NEUCHÂTEL Philip Morris a pris un tournant énergétique. L'entreprise veut aussi le dire par des actes symboliques

Autant l'écrire tout de suite, l'installation ne va pas bouleverser la production d'électricité verte du canton. «C'est davantage une œuvre d'art et un symbole en faveur des ressources naturelles», avise d'emblée Patrick Lagadec, porte-parole de Philip Morris International (PMI). Le cigarettier entend installer, cet été, une mini-éolienne vers son bâtiment de recherche et développement (R & D) de Neuchâtel, sur le quai Jeanrenaud 5, face au lac.

L'aérogénérateur à trois pales hélicoïdales de fabrication italienne culminera à 8m90 (hors tout), dont 6m pour le mât. Et il

affiche à peine 2m70 de large. Fixée sur son rotor vertical, l'hélice devrait tourner à quelque 200 tours/minute au maximum de sa puissance. La taille réduite de cette turbine dispense PMI des mesures législatives autres que l'indispensable obtention du permis de construire.

Bruit limité

D'après les spécifications du constructeur italien Enessere, l'éolienne émet un bruit limité à 53,3 décibels (niveau sonore à 10 mètres, équivalent au bruit d'un restaurant calme). L'engin en fibre de carbone pèse 690 ki-



L'hélice hélicoïdale que désire ériger le cigarettier sur son campus. L00

los, dont 300 pour le seul mât et 21 pour chacune des trois pales en bois. «Ces prochains mois, nous allons exprimer avec plus d'emphasis notre souci de préservation de l'environ-

nement», note Patrick Lagadec. Une prise de conscience qui s'est déjà exprimée l'an dernier lors de la Fête des vendanges: PMI finançait le seul char à moteur électrique du corso. **STE**

: : : : :